|  |  |
| --- | --- |
|  | **Chambre de Commerce et d’Industrie**  **de Maine et Loire**  **Direction RSE**  **Service Achats**  8 bd du roi René - BP 60626 - 49006 Angers  Tél : 02.41.20.49.00 |
| **MARCHES DE FOURNITURE**  □ □ □ □ □ □ □ □ □ □  **PROCEDURE ADAPTEE**  **INSTALLATION D’UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION SUR LES 3 SITES DE FORMATIONS DE LA CCI DU MAINE ET LOIRE**  **MARCHÉ N° 2025RTPN2020**  **LOT 2 - cholet**  □ □ □ □ □ □ □ □ □ □  **MEMOIRE TECHNIQUE** | |

MEMOIRE TECHNIQUE

Le présent mémoire technique a pour objet de juger la valeur technique de l’offre de l’entreprise au moyen d’un questionnaire.

Ce mémoire doit être complété par le Soumissionnaire et **adapté aux particularités** du marché considéré.

Le candidat doit indiquer, par item, les dispositions qu'il compte adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges.

Le mémoire technique comporte 5 items. Chacune des questions VT fera l’objet d’une notation entre 0 et 5 points. Chaque item est affecté d’un coefficient afin d’obtenir une note globale qui sera rapportée à 60 points.

Les renseignements indiqués dans le mémoire technique doivent être liés directement à l’objet du marché, et ne doivent pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’entreprise.

**Le présent mémoire technique doit obligatoirement être complété et signé par le candidat sous peine d’irrégularité de l’offre**

Les différents éléments demandés sont à renseigner sur le présent document en le complétant par des documents annexes quand ils sont exigés.

Si le candidat le souhaite, des documents complémentaires peuvent être joints (**en rapport direct avec l’objet du marché**).

En cas de co-traitance, les co-traitants s’engagent sur les éléments du mémoire technique du mandataire.

**Il est de plus rappelé que le présent mémoire technique est une pièce contractuelle du marché ; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le titulaire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.**

Pour le critère « valeur technique » et pour chacun de ses sous-critères : une note de 0 à 5 sera attribuée au regard de l’échelle de notation suivante : 0 = aucune information ou hors sujet ; 1 = très inadaptée ; 2 = inadaptée ; 3 = standard ; 4 = très adaptée ; 5 = optimale / au-delà du besoin. Des ½ points pourront être accordés.

**LISTE DES ITEMS**

1. **ITEM VT1 – Organisation mise en place pour exécuter le marché (coefficient 25 – Note de 0 à 5)**

Le candidat fournira une description méthodologique générale du projet faisant apparaitre les modalités d’exécution en site occupé et permettant d’avoir une visibilité claire sur le déroulement du chantier afin de permettre la continuité de service (prise en compte des accès extérieurs piétons et véhicules et des contraintes lors des interventions dans les bureaux et les circulations).

1. **ITEM VT2 – Disponibilité et qualité des fournitures et du matériel (coefficient 15 – Note de 0 à 5)**

Le candidat présentera de manière détaillée les fiches techniques des produits proposés en précisant la provenance des principales fournitures, les références des fournisseurs correspondants et les performances du matériel. Le candidat présentera les délais et les disponibilités du matériel.

1. **ITEM VT3 – Délai d’exécution (coefficient 10 – Note de 0 à 5)**

Le candidat fournira un calendrier d’exécution des différentes phases de l’opération (exécution, réception, levées de réserves, garantie de parfait achèvement).

1. **ITEM VT4 – Niveaux de garantie et de maintenance (coefficient 5 – Note de 0 à 5)**
2. **ITEM VT5 – Démarche RSE : réparabilité et durabilité des matériels (coefficient 5 – Note de 0 à 5)**

**ITEM VT1 – Organisation mise en place pour exécuter le marché (coefficient 25 – Note de 0 à 5)**

Le candidat fournira une description méthodologique générale du projet faisant apparaitre les modalités d’exécution en site occupé et permettant d’avoir une visibilité claire sur le déroulement du chantier afin de permettre la continuité de service (prise en compte des accès extérieurs piétons et véhicules et des contraintes lors des interventions dans les bureaux et les circulations).

**ITEM VT2 – Disponibilité et qualité des fournitures et du matériel (coefficient 15 – Note de 0 à 5)**

Le candidat présentera de manière détaillée les fiches techniques des produits proposés en précisant la provenance des principales fournitures, les références des fournisseurs correspondants et les performances du matériel. Le candidat présentera les délais et les disponibilités du matériel.

**ITEM VT3 – Délai d’exécution (coefficient 10 – Note de 0 à 5)**

Le candidat fournira un calendrier d’exécution des différentes phases de l’opération (exécution, réception, levées de réserves, garantie de parfait achèvement).

**ITEM VT4 – Niveaux de garantie et de maintenance (coefficient 5 – Note de 0 à 5)**

**ITEM VT 5 – Démarche RSE : réparabilité et durabilité des matériels** **(coefficient 5 – Note de 0 à 5)**